

We Share 2017 : Mieux qu'un poisson d'avril, 12,77€ de cadeau !

Tous les salariés de Sopra Steria, Sopra Banking, Sopra HR, CIMPA, I2S,
ont reçus plus de 6 mails pour les inciter à acheter des actions dans le cadre du
superbe « cadeau » We Share 2017. Mais si on traduisait cette proposition alléchante ?

La Cfdt vous informe des négociations en cours et des nouveautés, en vous abonnant simplement à la liste Essentiel EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr !

Proposition de la direction :

- « 1 action achetée – 1 gratuite », achat limité à 3000€ par salarié et à un total 110 000 actions gratuites.
- Actions bloquées 5 ans sur le FCPE sur un fond boursier (à 95% actions Sopra Steria), donc à risque.
- Pas de décote de l'action, qu'on paye à Sopra au prix du marché ACTUEL (128,08€) mais que Sopra a achetée nettement moins. (300000 action achetés 25 juin 23M€ donc 76€ l'action cf. [rapport semestriel au 30 juin 2015](#))
- **Pas de droit de vote.** Cas de déblocage très restreints.
- **Soumis à CSG et CRDS** (8,7% des 128,08€= 11,15€ par action « offerte »).
- Frais de gestion payé par l'entreprise, mais plus en cas de rupture du contrat de travail, donc **si on se fait virer, les frais de gestion sont pour l'ex-salarié...**

UN PETIT CALCUL :

1. Sopra Steria (sur les bénéfices de l'entreprise) achète 300 000 actions à 76€ pièce soit 152€ les 2 à la Société Générale qui veut sortir de SSG. (cf. [rapport semestriel au 30 juin 2015](#))
Ces actions sont donc 'en sécurité', mais elles n'ont alors plus de droits de vote, car elles sont détenues par l'entreprise elle-même, et c'est dommage...

2. Elle les revend aux salariés (à qui du coup elle ne donne pas de participation) à un prix « CADEAU » de 128,08€ les 2 actions

3. La direction communique sur sa très grande générosité envers ses salariés !
Cela coûte à l'entreprise : $152 - 128,08 = 23,92€$ de cadeau pour 2 actions!

4. Le salarié paye 11,15€ de taxes pour 2 actions bloquées 5 ans sur un FCPE à risque, quand on le compare au 23,92 de cadeaux, cela donne donc un **cadeau de 12,77 pour le salarié** (pour 2 actions)!

5. Le président (via des tops managers) récupère les droits de votes associés aux actions sans avoir déboursé un centime. (Car les actions ont de nouveau des droits de vote, n'étant plus détenues par l'entreprise, mais ils sont captés dans un FCPE dont les représentants qui décident des votent ont été élus par et parmi le top management)

6. **La Société Générale s'est désengagée mais les actions sont désormais en sécurité, leurs droits de vote sont tenus par le président, et la société s'est fait rembourser une bonne partie de leur achat !**

7. **Quant au salarié... il est persuadé d'avoir eu un super « cadeau » (de 12,77€) !**

*Tout cela soi-disant pour remercier les salariés !
Pourquoi se priver si ça marche ?!*

Transmettez à tous les salariés du groupe autour de vous : pour avoir les nouvelles et infos de dernière minute, par vos élus CE Cfdt, il faut être inscrit sur l'Essentiel, pour cela un seul mail au robot de yahoo, à EssentielSopra-subscribe@yahoogroupes.fr !